



Professionnels de Formation

Programme de Formation



TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RESEAUX

AIPR TOUS NIVEAUX (*)

PERSONNES CONCERNEES

Toute personne affectée à gestion, à l'encadrement ou la réalisation de travaux à proximité de réseaux

PRÉ-REQUIS

- Savoir parler, lire et écrire le français.
- Posséder une expérience de travaux sur chantier.
- Être âgé de 18 ans révolus.

ACCESSIBILITE

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

DISPENSATEURS de FORMATION

Formateur spécialisé en prévention des risques sur chantier

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par demi-journée

DUREE du STAGE

1 journée de 7 heures de formation

CALENDRIER

Disponible sur simple demande

LIEU ET NATURE DE L'ACTION

Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

VALIDATION DES ACQUIS

Examen QCM sur plateforme dédiée

REFERENT PEDAGOGIQUE :

Hervé LECLERCQ

CONTEXTE

La nouvelle réglementation dite « DT-DICT » intégrée dans le code de l'environnement est applicable depuis le 1er juillet 2012. Elle prévoit entre autres une obligation de validation de compétence pour tous les acteurs du chantier à compter du 1er janvier 2018 à travers la délivrance de l'AIPR du niveau concerné.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.

Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.

Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.

Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.

Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques illustrés,

Participation active des stagiaires

Remise d'un support de formation.

Questions réponses, partage d'expériences.

(*) L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux présente 3 niveaux

Concepteurs : Pour la gestion du projet et le suivi des travaux

Encadrant : Pour la préparation et l'encadrement des travaux à exécuter

Opérateur : Pour les conducteurs d'engins et les ouvriers exécutant des travaux urgents



CONTENU DE LA FORMATION

CONTENU DE LA FORMATION

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation.
- Contexte et enjeux de la réglementation.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux.
- Les sanctions applicables.
- Pourquoi une AIPR ?

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ RESEAUX

- Les cas d'obligations de présence des exploitants.
- Les moyens de protection collective et individuelle.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.
- Les règles pour les branchements.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- L'obligation de récolement.

- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Version 1 du 01/09/2020

DECOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR www.elevup.fr

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter :

Tél : 07.60.70.81.23 ou par courriel : contact@elevup.fr